

# **Évaluation des Risques de Sécurité (ERS) actualisée**

## **PROJETS DU PORTEFEUILLE SANTE**

**COVID 19 FA (P177618)**

**SENI-PLUS (P177003) restructuré.**

**REDISSE IV (P167817)**

**Coordination Générale des Projets Santé**

**Coordination du Projet de Gouvernance Numérique du Secteur Public  
(PGNSP)**

**Financement Banque Mondiale**

**Août 2023**

## Avant-Propos

La présente actualisation de l’Evaluation des Risques de Sécurité (ERS) de 2022 des Projets du portefeuille de l’Education intervient dans le cadre de la restructuration du projet SENI-PLUS.

En effet, la restructuration de SENI-PLUS comprend les changements clés suivants proposés au projet : (i) une nouvelle composante 5 pour financer les salaires et traitements d'environ 5100 fonctionnaires dans les ministères susmentionnés, et l'ajustement correspondant du coût de la composante ; (ii) la révision de l’objectif de développement du projet (PDO) pour refléter l'appui d'urgence proposé et la mise à jour du cadre de résultats pour inclure les indicateurs liés à l'appui ; (iii) l'introduction d'une nouvelle catégorie de déboursement et la réaffectation entre les catégories de déboursement, et des changements dans les arrangements de déboursement ; (iv) des changements dans les arrangements de mise en œuvre, y compris la gestion financière ; et (v) l'introduction de nouveaux engagements juridiques et de nouvelles conditions de déboursement.

Ainsi, l’ERS actualisée servira de cadre pour l’actualisation du Plan de Gestion de Sécurité (PGS) pour la gestion des risques de sécurité du Projet.

## RESUME EXECUTIF

Afin d'améliorer les efforts du Gouvernement Centrafricain en matière de santé publique, 3 projets (COVID 19 FA - SENI PLUS et REDISSE IV) développés par le Ministère de la Santé et de la Population (MSP) sont financés par la Banque Mondiale. Chacun de ces projets poursuit des objectifs spécifiques et interviendra dans des zones d'intervention définies sur l'ensemble du territoire national.

Depuis deux ans, le Gouvernement centrafricain traverse des crises de trésoreries suite à la suspension des aides budgétaires par les partenaires techniques et financiers. Pour illustrer cette situation, les prévisions pour l'année 2023 à travers le projet de la loi des finances 2023, affichent un déficit de financement de plus de 78 milliards de FCFA. Aussi, selon la dernière analyse conjointe (avril 2023) du Front Monétaire International (FMI) et du groupe de la Banque Mondiale sur la viabilité de la dette, la RCA reste exposée à un risque élevé de surendettement.

Pour trouver une réponse à cette situation, le Gouvernement a demandé en avril 2023 à la Banque Mondiale de financer les salaires et traitements des fonctionnaires travaillant dans les ministères du secteur du capital humain pendant environ 18 mois à hauteur de 50 millions de dollars US, afin de soutenir les réformes en cours et d'atténuer les effets des chocs extérieurs sur les finances publiques de la RCA.

La restructuration proposée de SENI-Plus, ainsi que de Maïngo, contribuera à protéger les salaires et les traitements des employés du secteur social afin de maintenir la fourniture de services sociaux pendant une période d'environ 18 mois. La restructuration proposée de SENI-Plus couvrirait les quatre ministères suivants : (i) Santé et population (entièrement), (ii) Agriculture et développement rural (entièrement), (iii) Élevage et santé animale (entièrement), et (iv) Éducation nationale (partiellement).

Tout en reconnaissant les paramètres de sécurité fragiles du pays, le Ministère de la Santé et de la Population (MSP) et le Ministère des Finances et du Budget (MFB) dans le cadre de la restructuration du Projet se sont engagés de mettre en place des mesures afin de protéger les travailleurs et les sites du projet ainsi que les communautés affectées par le projet contre les menaces potentielles.

Compte tenu de la forte présence de groupes armés non étatiques sur l'ensemble du territoire centrafricain, les risques potentiels pour la sécurité des travailleurs et des bénéficiaires des projets sont significatifs. Le MSP a réalisé une Évaluation des Risques de Sécurité (ERS) pour l'ensemble des activités prévues par les Projets. Les résultats ont permis de développer un Plan de Gestion de Sécurité (PGS).

Le PGS définit les procédures et mesures que le Projet mettra en œuvre afin d'atténuer les risques de sécurité directement liés aux Projets, sur les travailleurs et les sites du projet ainsi que les communautés bénéficiaires des projets. A cet effet, la finalité du PGS est de permettre à l'UCP de naviguer avec succès dans l'environnement de sécurité diversifié et complexe de la RCA, en créant des procédures opérationnelles et des structures de projet basées sur les risques.

Le PGS est un des 8 instruments environnementaux et sociaux préparés par l'UCP pour satisfaire les exigences environnementales et sociales de la Banque mondiale, ainsi que pour assurer la conformité avec les lois et réglementations de la RCA. Les autres instruments sont :

*Plan d'Engagement Environnemental et Social ;*

- *Plan de Mobilisation des Parties Prenantes*
- *Cadre de Gestion Environnementale et Sociale ;*
- *Procédures de Gestion de la Main d'Œuvre ;*
- *Plan d'action contre l'Exploitation, les Abus et le Harcèlement Sexuels ;*
- *Cadre de Réinstallation des Populations ;*
- *Cadre de Planification des Peuples Autochtones*

*Dans le cadre de la restructuration de SENI-PLUS, L'UCP SENI-PLUS et l'UGP du Projet de Gouvernance Numérique du Secteur Public (PGNSP) suivront la mise en œuvre et l'efficacité du PGS tout au long de l'exécution des deux projets, et au besoin le mettra à jour si de nouveaux risques de sécurité ou des menaces potentielles sont identifiés.*

#### Contexte général des projets COVID 19 FA, SENI PLUS et REDISSE IV

Cette section présente pour chacun des 3 projets un aperçu des objectifs de développement et la zone d'intervention. L'aperçu des composantes de chaque projet est présenté au chapitre 4.

#### Projet COVID 19 FA

- **Objectif de développement du projet COVID19 FA**

L'Objectif de développement du projet COVID19 financement additionnel est de contribuer à la préparation et riposte à la menace causée par COVID19 en améliorant l'équité d'accès de manière abordable aux vaccins COVID19, en renforçant le système de prestation des services de santé essentiels en RCA.

- **Objectifs spécifiques:**

De manière spécifique il s'agira de:

1. acquérir de vaccins intrants et de médicaments;
2. renforcer la prestation de services pour assurer le déploiement efficace des vaccins ;
3. mettre à niveau de la chaîne du froid pour les vaccins selon les besoins;

---

1 Depuis 1er octobre 2018, la Banque mondiale applique le Cadre environnemental et social à tous les nouveaux financements de projets d'investissement qu'elle appuie.

4. assurer la surveillance et le suivi de l'utilisation des vaccins et l'enregistrement de toute réaction indésirable au vaccin, et
5. promouvoir et renforcer la mobilisation sociale sensibilisation/communication/création de demande pour assurer le succès de l'adoption de vaccin covid19.

- **Zones d'intervention du projet**

Le projet Covid19 FA couvrira toute l'étendue du territoire national.

### Projet SENI PLUS

- **Objectif(s) de Développement du Projet SENI PLUS**

L'ODP proposé est de contribuer à l'accroissement de l'utilisation de services essentiels de santé et à l'amélioration de leur qualité dans les régions ciblées de la RCA. Dans le cadre de la restructuration, cet objectif a été révisé comme suit : Augmenter l'utilisation de services de santé essentiels de qualité, en particulier pour les femmes et les enfants dans les zones ciblées, et de protéger les services sociaux essentiels en faveur de la population de la République centrafricaine.

- **Zones d'intervention du projet**

Le projet SENI PLUS couvre 22 districts sur 35. La restructuration du projet introduit la composante 5 qui couvre l'ensemble du pays.

### Projet REDISSE IV

- **Objectifs de développement du Projet REDISSE IV**

Les objectifs de développement du projet sont de :

- (a)- Renforcer les capacités intersectorielles nationales et régionales pour assurer une meilleure collaboration en matière de surveillance des maladies et de préparation aux épidémies dans les Pays participants ;
- (b)- Fournir une réponse immédiate et efficace en cas de crise ou d'urgence admissible.

- **Zones d'intervention du projet**

Le Projet REDISSE IV couvre toute la RCA.

Le niveau de risque sur le plan de sécurité dans les zones des projets de santé est présenté dans le tableau ci-dessous par zone de chaque projet.

#### Niveau de risques sécuritaires dans les zones des projets COVID 19 FA – SENI plus et REDISSE IV

Niveau de risque sécurité	Description du niveau des risques de sécurité	Zones du projet COVID 19 FA	Zones du projet SENI-PLUS	Zones du projet REDISSE IV

<b>Vert</b>	Niveau de risque relativement acceptable dans la préfecture avec de faibles menaces armées contre le projet.	Sangha-Mbaéré, Ombella-M'Poko ( <i>Bangui</i> ),	Sangha-Mbaéré	Sangha-Mbaéré, Ombella-M'Poko ( <i>Bangui</i> ),
<b>Orange</b>	Niveau de risque partiellement difficile en préfecture avec des menaces importantes contre les projets.	Kemo Mambéré-Kadéi, Mbomou Lobaye, Mbomou, Ouaka	Kemo Mambéré-Kadéi, Mbomou, Ouaka	Kemo Mbomou Lobaye Mambéré-Kadéi, Ouaka, Mbomou
<b>Rouge</b>	Niveau de risque élevé dans la préfecture avec des menaces importantes à très importantes.	Bamingui-Bangoran Nana-Manbéré, Ouham-Pendé, Haute-Kotto, Basse-Kotto Ouham, Vakaga Nana-Grébizi, Haut-Mbomou	Nana-Manbéré, Ouham-Pendé, Bamingui-Bangoran Basse-Kotto Nana-Grébizi, Ouaka	Nana-Manbéré, Bamingui-Bangoran Ouham-Pendé, Vakaga Haut-Mbomou Basse-Kotto, Nana-Grébizi, Haute-Kotto, Ouham

Les risques identifiés concernent :

1. Attaques armées
2. Agressions criminelles armées
3. Enlèvement des travailleurs du projet
4. Manifestations et violences communautaires
5. Vol du matériel didactique et d'articles non-alimentaires
6. Harcèlement et usage excessif de la force par le personnel de sécurité publique et des groupes armés non étatiques, y compris EAS/HS
7. Accidents.

L'UCP prévoit donc le système de sécurité à trois niveaux suivants :

**Niveau 1 :** Agences des Nations Unies

**Niveau 2 :** ONG Internationales et Nationales

**Niveau 3 :** Intervention à Bangui et dans les zones non couvertes par les Agences des Nations Unies et les ONG Internationales.

### Les risques identifiés

Employés et/ou membres des communautés environnantes blessés, enlevés ou morts ; stress des employés et/ou membres des communautés environnantes ; dommages matériels ; pertes des biens ; et perte d'argents.

### **Mesures d'atténuations proposées**

Les mesures proposées concernent à la fois les mesures de protections et d'acceptation. Il s'agit entre autres de:

1. Recruter un Responsable de sécurité et mettre en œuvre les recommandations du PGS pour le SENI-PLUS ;
2. Coordonner avec les autorités, FACA, les FSI et aménager des barrières de sécurité, telles que des clôtures, des postes de garde, des systèmes de surveillance / de sécurité électroniques au besoin etc. ;
3. Collaborer avec UNDSS et les autres acteurs impliqués dans la gestion de sécurité ;
4. Contracter un médecin pour fournir des soins médicaux d'urgence sur place et le transport à l'hôpital ;
5. Retarder la réalisation des sous-projets dans les zones à très haut risque de sécurité (rouges et oranges) jusqu'à l'amélioration de la situation sécuritaire ;
6. Prévoir des couts supplémentaires pour faire face aux dommages que causeraient les risques d'attaques armées ;
7. Formation du personnel sur la sécurité et sensibilisation des membres des communautés environnantes sur les risques de sécurité et leurs mesures d'atténuation ;
8. Former une équipe des négociateurs et prévoir les ressources nécessaires pour faire face au cas des enlèvements
9. Rendre opérationnel le PMPP et le MGP ;
10. Privilégier la main d'œuvre locale ;
11. Formation sur la limitation du recours à la force pour éviter de provoquer des griefs parmi les communautés d'accueil ;
12. Signature obligatoire et le respect du code de conduite, y compris les dispositions SEA / SH ;
13. Etc.

### **Capacité de gestion des risques liés à la sécurité du Projet**

Le projet se basera sur les institutions gouvernementales et leurs partenaires en charge de la sécurité. Ces institutions sont entre autres les FACA, les Forces de Sécurité Intérieure (comme la Police et la Gendarmerie) et les Contingents de la MINUSCA dans les zones concernées. En plus de ces instances gouvernementales, les entreprises des travaux contracteront également avec les entreprises de sécurités privées agréées pour la sécurité des matériels et du personnel sur les sites (base vie et les chantiers de travaux).

### **Planification de l'atténuation des risques sécuritaires**

Un responsable de sécurité sera recruté pour assurer la mise en œuvre et le suivi du PGS pour SENI-PLUS. Sur le plan institutionnel, des accords de collaboration seront passés avec la MINUSCA pour les interventions le cas échéant et l'UNDSS pour la prévention et le partage des informations sur les risques sécuritaires. Au plan pratique, le Responsable de sécurité travaillera à identifier les points focaux de sécurité dans chaque localité du projet.